

FONDS DE DOTATION BINA

79 AVENUE DES POILUS
LE DIANA
06140 VENCE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

SECOR AZUR

29 B RUE PASTORELLI
NICE EUROPE
06000 NICE
04 93 82 34 04

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	46 000		46 000		46 000	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	46 000		46 000		46 000	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	634 574		634 574	709 534	74 960-	10. 56-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	634 574		634 574	709 534	74 960-	10. 56-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	680 574		680 574	709 534	28 960-	4. 08-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	681 040	710 000	28 960-	4. 08-
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	467-		467-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		467-	467	100. 00
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	680 574	709 534	28 960-	4. 08-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV				
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	680 574	709 534	28 960-	4. 08-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			28 960		28 960	
Total des Produits d'exploitation (I)			28 960		28 960	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			21 846	436	21 409	N5
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales			7 114		7 114	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			28 960	436	28 523	N5
1 - Résultat d'exploitation (I-II)				436-	436	100. 00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			30		30-	100. 00-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			30		30-	100. 00-
2. Résultat financier (V-VI)			30-		30	100. 00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			467-		467	100. 00
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		28 960			28 960	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		28 960	467		28 493	N5
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)			467-		467	100. 00

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES 21831000 OEUVRES D ART	46 000		46 000	
	46 000		46 000	
Total II	46 000		46 000	
DISPONIBILITES 51210000 SOCIETE GENERALE	634 574	709 534	74 960-	10. 56-
	634 574	709 534	74 960-	10. 56-
Total III	634 574	709 534	74 960-	10. 56-
TOTAL GENERAL	680 574	709 534	28 960-	4. 08-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF			Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL			681 040	710 000	28 960-	4. 08-
	10810000	DOTATIONS CONSOMPTIBLES	710 000	710 000		
	10890000	DOT CONSOMPT.INSCR/CPTÉ RESULT	28 960-		28 960-	
REPORT A NOUVEAU			467-		467-	
11000000	REPORT A NOUVEAU		467-		467-	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				467-	467	100. 00
Total I			680 574	709 534	28 960-	4. 08-
Total IV						
TOTAL GENERAL			680 574	709 534	28 960-	4. 08-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Chiffre d'affaires NET				
AUTRES PRODUITS	28 960		28 960	
75320000 QP DOTAT CONSOMPT VIREE RESULT	28 960		28 960	
Total des Produits d'exploitation	28 960		28 960	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	21 846	436	21 409	N5
60630000 FOURN.ENTRETIEN & PETIT OUTIL.	40		40	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		185	185-	100. 00-
62221000 COMMISSIONS/ACHATS	8 094		8 094	
62320000 AIDES A L EDITION	3 000		3 000	
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	9 950		9 950	
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMM.	510	172	338	197. 06
62750000 SERVICES BANCAIRES	252	80	172	215. 36
CHARGES SOCIALES	7 114		7 114	
64510000 COTISATIONS URSSAF	7 114		7 114	
Total des Charges d'exploitation	28 960	436	28 523	N5
Résultat d'exploitation		436-	436	100. 00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		30	30-	100. 00-
66160000 INTERETS BANCAIRES &S/ESC		30	30-	100. 00-
Total des Charges financières		30	30-	100. 00-
Résultat financier		30-	30	100. 00
Résultat courant avant impôts		467-	467	100. 00
Total des produits	28 960		28 960	
Total des charges	28 960	467	28 493	N5
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)		467-	467	100. 00

BINA

FONDS DE DOTATION BINA

**Siège social : LE DIANA 79 Avenue des Poilus 06140 VENCE
R.C.S. GRASSE 920 703 394**

—

EXERCICE AU 31/12/2022

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

27

BINA

FONDS DE DOTATION BINA

**Siège social : LE DIANA 79 Avenue des Poilus 06140 VENCE
R.C.S. GRASSE 920 703 394**

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'Administration du Fonds de dotation BINA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration-, nous avons effectué l'audit des comptes annuel du Fonds de dotation BINA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PA

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels adressés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,

pu

prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Vence, le 10 juin 2026

Pierre MATHA

